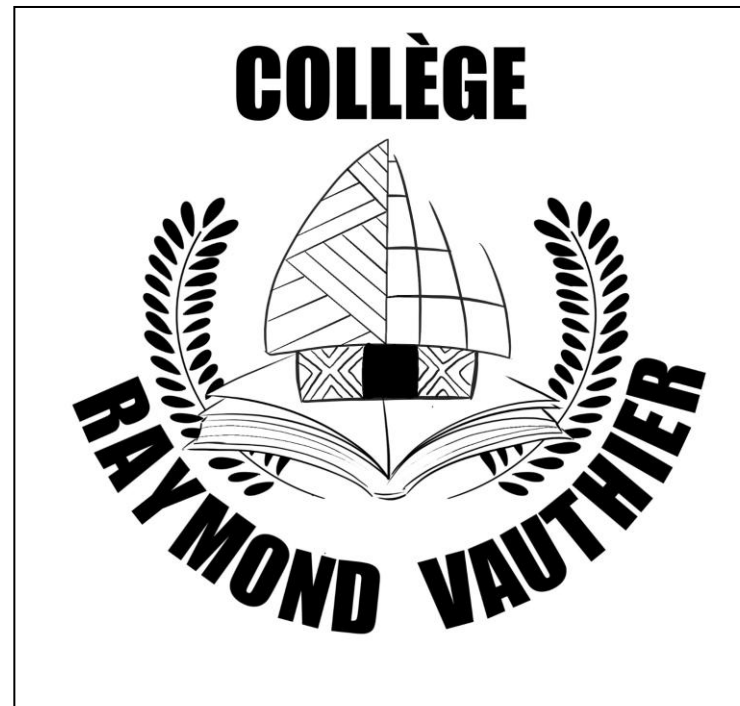




PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2025

La loi d'orientation du 10 juillet 1989 prévoit que le projet d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des orientations nationales, ainsi que du projet académique.

Inscrit dans le cadre de son autonomie, il fixe les choix pédagogiques et éducatifs de l'établissement.

Le projet d'établissement du collège Raymond Vauthier est l'aboutissement naturel du processus d'évaluation mené par l'établissement lors des années 2024 et 2025, selon le cadre défini par le Conseil d'évaluation de l'École le 8 juillet 2020.

Cette évaluation a permis au regard du contexte d'analyser nos besoins spécifiques pour atteindre la mission de service public qui nous est confiée. Les choix et la mise en œuvre des stratégies pour atteindre ces objectifs sont issus d'une réflexion partagée par l'ensemble des membres de la communauté et s'appuient sur les rapports rédigés à l'issue de ce processus.

Le projet d'établissement est soumis à l'avis du conseil pédagogique et est adopté par le conseil d'administration.

Il sert à exprimer la volonté collective de la communauté scolaire en assurant la cohérence de ses actions avec les valeurs et le contexte de l'établissement.

Situé à 309 km de Nouméa sur la côte Est en province Nord dans la commune de Poindimié, le collège Raymond Vauthier accueille un dispositif ULIS, une SEGPA, une classe de 3ème prépa métiers.

Les bâtiments de l'établissement sont éclatés sur un vaste périmètre avec de nombreux bâtiments et une configuration des locaux qui rend complexe la gestion des élèves.

Pour de nombreux élèves, les temps de trajets entre le domicile et le collège sont importants et génèrent de la fatigue. 65 % des élèves sont demi-pensionnaires et 25% sont accueillis dans un internat provincial mitoyen au collège.

Contrairement aux effectifs d'élèves qui semblent se stabiliser après une baisse régulière sur plusieurs années, 50% de l'équipe enseignante est renouvelée tous les deux ans, ce qui impacte la mise en place de projets pérennes et la qualité de la continuité éducative. En revanche, l'équipe de cadres territoriaux qui tend à s'étoffer contribue à une certaine stabilisation.

L'établissement propose une option LCE anglais qui compte une quarantaine d'élèves.

L'établissement est établi sur un territoire rural avec une proportion importante d'élèves issus de milieux défavorisés à hauteur de 64.6% (48.1% acad) contre 11.4% (15.7% acad) issus de milieux très favorisés. Près de la moitié des familles de Poindimié et environs est sous le seuil de pauvreté.

Si l'indice d'éloignement est inférieur à la moyenne académique, il faut une heure et quart de route pour rejoindre Koné sur la côte ouest et quatre heures pour se rendre sur l'agglomération de Nouméa.

Les parents sont globalement soucieux de la réussite de leurs enfants. En revanche, l'éloignement entre certaines familles et l'école peut être majeur. La construction du métier de l'élève peut en être impactée. La précarité, l'absence de cellule familiale constituée de manière stable, complexifient la prise en charge de certains élèves et peuvent expliquer leur passivité et leur manque d'appétence scolaire. Il demeure un manque évident d'apprentissages à la maison.

L'engagement des parents d'élèves dans l'APE a été inexistant pour 2025, aucun parent ne souhaitant entrer dans le bureau.

La synthèse des données relatives au climat scolaire met en évidence une insatisfaction des acteurs de l'établissement, le climat scolaire restant fragile.

Une grande partie des élèves de 6ème rencontre des difficultés dans la maîtrise de la langue française et des mathématiques. À l'entrée en sixième, les évaluations nationales montrent, pour 2025, que les élèves entrants en 6ème au collège de POINDIMIÉ sont en difficulté ou en grande difficulté, à hauteur de : 75 % en français et 88 % en mathématiques. Des proportions bien supérieures à la moyenne du territoire calédonien, et très supérieures à la métropole. Le parcours collège ne suffit pas toujours pour asseoir les savoirs et compétences.

Le collège obtient en 2025 un taux de réussite au DNB conforme à celui de la Nouvelle-Calédonie, mais seuls 40 à 50% des élèves intègrent une seconde générale et technologique à l'issue de la 3ème.

N°	Axes stratégiques	Actions	Processus	Formation et accompagnement souhaités	Indicateurs
1	Faire du collège un lieu propice aux apprentissages	- Offrir de bonnes conditions d'accueil et de travail - Promouvoir une organisation et des pratiques adaptées à la diversité des élèves - Développer la coopération avec les parents	- Améliorer et formaliser des procédures d'accueil des élèves et des personnels. - Poursuivre de la rénovation. - Mettre en place un projet éducatif - Développer la cohésion de l'établissement - Communiquer sur les réussites de l'établissement - Exploiter la marge d'autonomie pour renforcer le travail sur les fondamentaux - Mettre en place une pédagogie de projet qui développe l'autonomie des élèves et favorise le travail personnel - Mettre en place l'expérimentation et l'innovation - Développer la coopération entre pairs (élèves et enseignants) - Faire du travail collectif une réelle opportunité de développement professionnel - Développer les évaluations diagnostiques - Développer l'usage du numérique. - Développer le travail en réseau avec les lycées, les écoles - Mettre en place des stratégies pour soutenir l'engagement des parents.	- Formation à la gestion de conflit, à la communication positive. - Formation à l'usage pédagogique du numérique. - Formation coanimation - Formation évaluation par compétence - Formation à l'observation de pratiques et à l'analyse de pratiques. - Améliorer la communication et l'accueil des parents. - Former les parents à l'utilisation de PRONOTE	- <i>Taux d'équipement TICE des salles</i> - <i>Nb de toilettes et points d'eau par élève</i> - <i>Amélioration du climat scolaire</i> - <i>Nb d'heures de formation par personnel</i> - <i>Etude de cohortes</i> - <i>Résultats examens</i> - <i>Résultats certifications</i> - <i>Nombre de projet pédagogiques</i> - <i>Nombre de parents aux réunions et conseils de classe</i> - <i>Connexion PRONOTE</i>

2	Sécuriser le parcours de l'élève	- Diversifier les parcours. - Construire son orientation - Lutter contre le décrochage et l'absentéisme - Favoriser l'intégration des élèves à besoins particuliers	- Lutter contre l'absentéisme - Développer les parcours d'excellence - Valoriser la réussite - Appliquer le parcours orientation - Construire la liaison collège-lycée - Faire appel aux partenaires - Identifier les élèves à besoin particulier et accompagner les familles	- Formation sur l'orientation - Formation sur les élèves à besoins particuliers	- Nbr d'actions sur l'orientation et le monde professionnel - Affectations 2^{de} et 1^{ère} - Taux absentéisme
3	Ouvrir le champ des possibles.	- Favoriser le partenariat scolaire - Ouvrir le collège sur le territoire, sur le monde - Ouvrir sur les valeurs de la République	- Utiliser les ressources locales - Développer les partenariats - Formaliser un parcours citoyen - Formaliser un parcours culturel - Dynamiser et donner de la visibilité au CVC dans l'établissement - Créer ou réactiver des jumelages avec des établissements scolaires internationaux - Développer des projets e-twinning - Renforcer les liens avec les autorités coutumières		- Climat scolaire - Nbr de partenaires - Nbr actions dans les parcours